



**Cahier du Congrès des 25 et 26 octobre 2014  
de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante**

*Version du 6 octobre 2014*

---

**Lieu**

Cégep Saint-Laurent, Montréal

**Frais de participation**

A confirmer.

**Transport**

**Coordonnées du bureau de l'ASSÉ :**

2065, Parthenais B.P. 383  
Montréal, Québec H2K 3T1  
Tel : 514-390-0110  
Fax : 514-390-8415  
[www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

## Table des matières

Proposition d'ordre du jour.....	4
Lettre de démission.....	5
Lettre de démission de Jean-Michel Savard.....	5
Propositions.....	6
0.0 Ouverture .....	6
1.0 Procédures.....	6
1.1 Praesidium.....	6
2.0 Bilan.....	7
3.0 Congrès d'orientation.....	7
4.0 Plan d'action.....	8
5.0 Revendications.....	8
6.0 Finances.....	8
7.0 Élections.....	9
8.0 Avis de motion.....	9
8.1 Dépôt.....	9
8.2 Traitement.....	9

# Proposition d'ordre du jour

---

1. Le Conseil exécutif propose l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Praesidium
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption du procès-verbal
- 2.0 Bilan
- 3.0 Femmes
- 4.0 Revendications
- 5.0 Plan d'action
- 6.0 Finance
- 7.0 Élections
- 8.0 Avis de motion
  - 8.1 Dépôt
  - 8.2 Traitement
- 9.0 Varia
- 10.0 Levée

## **Lettre de démission**

---

### ***Lettre de démission de Jean-Michel Savard***

Bonjour tout le monde,

---

La présente est pour vous signifier ma démission du poste de secrétaire aux affaires académiques. Malgré que seulement quelques mois se soient écoulés depuis mon élection en avril dernier, bien des choses ont changé qui me poussent à réévaluer mon niveau d'implication à l'ASSÉ. Je continuerai d'assister l'équipe nationale avec quelques projets que j'ai déjà entamés, mais je souhaite, entre autres, pouvoir me concentrer sur mes études et prendre du temps pour me reposer.

Je remercie l'exécutif et le Comité à la recherche et aux affaires académiques de l'excellent travail qu'ils et elles ont accomplis dans les derniers mois. Il reste encore beaucoup à faire, mais j'ai apprécié travailler avec vous.

Au plaisir de se croiser dans les manifestations qui s'annoncent nombreuses cette année,  
Jean-Michel Savard

# Propositions

---

## 0.0 Ouverture

1. Le Conseil exécutif propose l'ouverture du Congrès à 9h00.

## 1.0 Procédures

### 1.1 Praesidium

1. Le Conseil exécutif propose que ABC assure la présidence d'assemblée, que Marianita Hamel et Patrick Morin assurent le secrétariat, que ABC assure la garde du senti, et que XYZ assure la prise des tours de parole.

### 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose l'adoption de l'Ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Praesidium
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Adoption du procès-verbal
- 2.0 Bilan
- 3.0 Femmes
- 4.0 Revendications
- 5.0 Plan d'action
- 6.0 Finance
- 7.0 Élections
- 8.0 Avis de motion
  - 8.1 Dépôt
  - 8.2 Traitement
- 9.0 Varia
- 10.0 Levée

### 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du congrès du 26 et 27 avril 2014

1. Le Conseil exécutif propose l'adoption du procès-verbal du congrès du 26 et 27 avril 2014

Le procès-verbal est disponible à l'adresse <http://www.asse-solidarite.qc.ca/document/congres-de-lasse-26-et-27-avril-2014/>

## **2.0 Bilan**

1. Le Conseil exécutif propose un bilan de 15 minutes sur la rentrée suivi d'une période de questions-réponses de 45 minutes.

2. Le Conseil exécutif propose un bilan de 5 minutes par Comité suivi d'une période de questions-réponses de 30 minutes.

3. Le Conseil exécutif propose un tour de table sur la rentrée des associations étudiantes présentes.

## **3.0 Congrès d'orientation**

*Considérant l'offensive tout azimut des gouvernements contre les services publics et les droits syndicaux;*

*Considérant l'imminence des négociations du secteur public, le projet de grève sociale pour le 1er mai et la lutte contre le démantèlement des systèmes de retraite;*

*Considérant que le projet de loi 3 vise non seulement les retraites des employé-e-s municipaux mais aussi les droits syndicaux fondamentaux des travailleurs et travailleuses;*

*Considérant qu'avec la fréquence de leurs impositions, les lois spéciales n'ont plus de spéciales que le nom;*

*Considérant que les coupures et compressions dans le système de santé, notamment par la fusion de centre de services de proximité (CSSS), accentue une inégalité fondamentale entre les individus en condamnant les plus pauvres à une précarisation de leur propre vie ;*

*Considérant que les coupures et hausses de frais dans le système d'éducation et d'autres mesures comme l'abandon de la formation générale dans les CÉGEPs mène au démantèlement dudit système et à sa marchandisation ;*

*Considérant que la mise en place d'un comité de révision permanente des programmes sociaux, mis en place cet été, démontre une volonté dans le long terme de se débarrasser des devoirs sociaux de l'État ;*

**1.1 L'AFESH propose que l'on lance une campagne contre l'austérité.**

**1.2 Que cette campagne s'articule sur 2 axes:**

**1.2a -Lutte contre l'austérité en santé, en éducation et dans les services sociaux (coupures, gel des embauches, hausses de frais, privatisation et marchandisation)**

**1.2b -Droit syndicaux: (lutte contre la réouverture des conventions collectives, l'attaque contre les régimes de retraites et contre les lois spéciales).**

**1.3. Que le discours de cette campagne pose le problème de l'austérité, non pas comme une fatalité mais bien comme un projet idéologique de démantèlement des services publics.**

**1.4. Que l'on fonde et finance un comité local Printemps 2015.**

1.5. Que l'on fasse la promotion de cette campagne auprès des syndicats, associations étudiantes et groupes communautaires et que l'on appelle à la formation de comités Printemps 2015 dans l'ensemble des institutions d'enseignement et lieux de travail du Québec .

1.6. Qu'un Congrès fasse le point au cours de l'automne sur les diverses annonces gouvernementales ayant trait aux mesures d'austérité afin de préciser le discours et de poser des revendications plus précises.

## **4.0 Plan d'action**

*Considérant l'ampleur des attaques des gouvernements contre les services publics et les droits syndicaux;*

*Considérant l'imminence des négociations du secteur publique, le projet de grève sociale pour le 1er mai et la lutte contre le démantèlement des systèmes de retraite;*

*Considérant que cette période est propice à un front commun entre les étudiant-es et les travailleurs-euses et les sans-emplois contre les politiques d'austérité du gouvernement québécois ;*

*Considérant que seule une grève prolongée au printemps nous donnera l'espace et le temps pour radicaliser les pratiques et les discours des luttes qui y seront menées;*

### **Automne 2014**

2.1. L'AFESH propose Que l'on participe à la manifestation du 31 octobre contre l'austérité.

2.2. Que l'on tienne une assemblée générale afin de tenir une journée de grève pour la manifestation du 31 et une journée pour des actions de perturbation à la mi-novembre.

2.3. Que ces deux journées soient posées comme des ultimatums au projet d'austérité et comme menace d'une grève reconductible en mars prochain.

### **Hiver 2015**

2.4 Que l'on tienne un congrès spécial début février pour juger l'état de la situation.

2.5 Mobilisation en vue de votes de grèves reconductibles en mars.

2.6 Qu'une manifestation nationale ait lieu fin février, début mars.

## **5.0 Revendications**

## **6.0 Finances**



## **7.0 Élections**

### **8.0 Avis de motion**

#### **8.1 Dépôt**

#### **8.2 Traitement**

**1. Le Conseil exécutif propose l'ajout d'un poste de Secrétaire aux relations internes sur le Conseil exécutif. En ce sens, que l'on modifie l'«article 27: composition» du «Chapitre 6: Conseil exécutif» des Statuts et règlements de l'ASSÉ de la manière suivante:**

**Remplacer: «Le Conseil exécutif est composé de 8 postes élus» par «Le Conseil exécutif est composé de 9 postes élus»**

**Remplacer à l'alinéa 4 : «2 postes disponibles» par «3 postes disponibles»**

**2. Le Conseil exécutif propose d'amender la politique d'utilisation des réseaux sociaux de la manière suivante:**

**Article 3.2 ajouter «et le ou la Secrétaire aux communications» après «Secrétaire à l'information»**

**Article 6.2 ajouter «et le ou la Secrétaire aux communications» après «Secrétaire à l'information»**

**Article 6.5 ajouter «et le ou la Secrétaire aux communications» après «Secrétaire à l'information»**

**3. Le Conseil central propose d'ajouter l'article suivant au chapitre 3 et décaler les points en conséquences :**

**«Article 44**

**Pouvoirs d'un comité ad hoc en instance**

**Les délégué-e-s d'un comité ad hoc ont droit de parole en congrès, et droit de parole et de proposition en Conseil central, à moins qu'il en ait été décidé autrement lors de sa création.»**

**4. Le Conseil central propose de remplacer l'article 24 des Statuts et règlements «Le quorum du Conseil central est de 50% + 1 des campus contenant des associations membres.» par «Le quorum est de 50% +1 des campus où au moins une association membre active est présente. Une**

**association membre est considérée comme inactive si elle n'a pas été présente à trois Conseil central d'affiliée. Elle redevient active dès qu'elle se présente à un Conseil central.»**

**5. Le Conseil central propose de remplacer dans l'ensemble des statuts et règlements et du code de procédures, «Conseil de coordination» par «Conseil central».**